



# AVIS

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE  
KIISCHPELT

Concerne : Demande d'autorisation du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.  
Administration de la gestion d'eau  
Dossier N°EAU/AUT/21/0031

Conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que

**Monsieur André WEIS et Madame Valérie CORNU demandent l'autorisation pour l'installation d'un système de sonde géothermique pour chauffer une maison unifamiliale à 3, op der Spier L-9767 Pintsch.**

Le public pourra consulter les pièces afférentes à la maison communale pendant le délai de quarante jours à partir d'aujourd'hui.

### Publications 2021

N°	8
Entrée	28.01.21
Publ.	29.01.21
Durée	15
Fin publ.	13.02.21

Wilwerwiltz, le 29 janvier 2021

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,